SOLIDARITÉ FEMMES 13

Solidarité Femmes 13 à Aix-en-Provence est une structure spécialisée dans l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles, ainsi que de leurs enfants. Son rôle est de leur offrir un espace sécurisant, de les accompagner dans leurs démarches et de les orienter vers les ressources adaptées à leurs besoins.

1. Les besoins adressés :

• Être écoutée et accueillie dans un cadre bienveillant, confidentiel et sans jugement.
• Être informée et orientée sur ses droits, les démarches possibles et les dispositifs d'aide existants.
• Bénéficier d'un accompagnement psychosocial pour comprendre sa situation, faire face aux violences et envisager des solutions adaptées.
• Être soutenue dans ses démarches grâce à une mise en lien avec les partenaires et les professionnels compétents.
• Accéder à un accompagnement psychologique, lorsque cela est nécessaire, pour les femmes et leurs enfants.
L'objectif est de permettre aux femmes de sortir de l'isolement, de mieux connaître leurs droits, de retrouver leur autonomie et de construire des solutions adaptées à leur situation.

2. Public accueilli :

L'antenne accueille principalement :
• Les femmes victimes de violences conjugales, qu'elles soient actuelles ou passées.
• Les femmes victimes de violences sexuelles.
• Les femmes seules ou accompagnées de leurs enfants.
• Les enfants concernés par les violences vécues au sein de leur environnement familial, notamment dans le cadre d'un accompagnement psychologique adapté.

3. Missions et activités

L'antenne d'Aix-en-Provence s'inscrit dans les missions suivantes :
• Accueil, écoute et orientation : proposer un espace de parole sécurisant, permettre aux femmes d'exprimer leurs difficultés et les informer sur les possibilités d'accompagnement.
• Accompagnement psychosocial : réaliser des entretiens individuels avec un·e travailleur·euse social·e, évaluer les besoins et accompagner les femmes dans leurs démarches.
• Orientation vers les partenaires : mettre les personnes en relation avec les professionnels et organismes adaptés à leur situation.
• Accompagnement psychologique : une psychologue reçoit les femmes et les enfants le jeudi. Un premier rendez-vous avec un·e travailleur·euse social·e de l'antenne est nécessaire avant toute prise en charge psychologique.
• Prévention et mise en réseau : contribuer, à l'échelle de l'association, à la sensibilisation aux violences faites aux femmes et à la coordination avec les acteurs sociaux, sanitaires et judiciaires.
L'accompagnement vise à favoriser la sortie des violences, la reconstruction personnelle et le retour à l'autonomie.

4. Modalités d’accès, horaires et jours d’accueil

• Modalités d’accès : accueil uniquement sur rendez-vous, pris par téléphone. Il est donc nécessaire de contacter l’antenne avant de se déplacer.
• Jours et horaires : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h, sauf le mercredi toute la journée.
• Accompagnement psychologique : consultations proposées le jeudi, après un premier rendez-vous avec un·e travailleur·euse social·e.

5. Coordonnées :

Solidarité Femmes 13 – Antenne d’Aix-en-Provence
16 chemin de Saint-Donat
13100 Aix-en-Provence
Téléphone : 04 42 99 09 86 (Prise de rendez-vous et renseignements)
Courriel : aix@solidaritefemmes13.org

www.solidaritefemmes13.org

